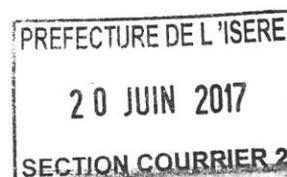


COMITE SYNDICAL

DU 7 JUN 2017



Le 7 juin 2017 à 17 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 31 mai 2017 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	25
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	18
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	6
6667 voix présents ou représentés :	6 954,24 voix

PRESENTS

Titulaires

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Christine GARNIER, Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes Métropole), Jean-Paul BRET, Luc REMOND, Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Martial SIMONDANT, Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Pierre BEGUERY (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Suppléants :

Mmes et MM. Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

M. Jérôme DUTRONCY, (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves)
Mme Isabelle DUPRAZ-FOREZ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté)
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté),
M. Francis GIMBERT, (Communauté de Communes Le Grésivaudan),
Mme Laurence THERY, Communauté de Communes Le Grésivaudan).

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Bruno MAGNIER, Tiphaine TIENGOU, (Grenoble-Alpes Métropole), Marie-Claire BOZONNET, Catherine CHABERT, (DDT 38), Georges DERU, (Paierie Départementale de l'Isère), Benoît PARENT, Constant BERROU, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Philippe AUGER, Karine PONCET-MOISE, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, (Etablissement Public du SCoT), Cécile BENECH, (Etablissement Public du SCoT-C.Eau).

PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Laurent THOVISTE, Jérôme DUTRONCY, Michelle VEYRET, Michel OCTRU, Fabrice HUGELE, (Grenoble-Alpes Métropole), Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Isabelle DUPRAZ-FOREY, Jean-François INARD, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Francis GIMBERT, Laurence THERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Objet : Affectation des Résultats 2016

COMITE SYNDICAL DU 7 JUIN 2017

**DELIBERATION N° 17-VI-III
AFFECTATION DES RESULTATS 2016**

Mesdames, Messieurs,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 de l'Etablissement Public de Schéma de Cohérence Territorial de la région urbaine Grenobloise, le Comité syndical décide de l'affectation des résultats.

Résultat de clôture 2016 (en €)

Excédent de fonctionnement 2016 disponible pour affectation en 2017	
<u>Résultat de gestion 2016 de l'exercice</u>	+55 354,38
<u>Résultats antérieurs repris au 1^{er} janvier 2016</u>	+182 150,90
Résultat à affecter	+ 237 505,28
Solde d'investissement 2016	
<u>Solde de gestion 2016</u>	+5 650,60
<u>Solde antérieur repris au 1^{er} janvier 2016</u>	+45 830,01
<u>Solde de clôture 2016 (excédent)</u>	+51 480,61
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
(D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	0.00
Excédent de financement (solde de clôture d'investissement)	+ 51 480,61
Affectation des résultats 2016	
Report en fonctionnement au chapitre 002	+237 505,28
Report en investissement au chapitre 001	+ 51 480,61

Après en avoir délibéré le Comité syndical,

Propose que l'excédent de financement sur l'exercice 2016 de la section d'investissement soit reporté au chapitre 001 pour 51 480,61 €.

Propose que le résultat excédentaire de fonctionnement soit reporté en totalité au chapitre 002 pour 237 505,28 €.

Vote : à l'unanimité

Voix pour : 6 954,24

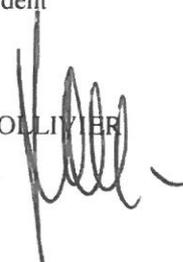
Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 7 juin 2017

Le Président

Yannik OLLIVIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yannik Ollivier', written over the printed name.